URPS MÉDECINS LIBÉRAUX
PAYS DE LA LOIRE

Le Journal
des Médecins Libéraux Pays-de-la-Loire
N°1/2013 - Avril 2013

Edito

Territoire et santé : le 13e engagement

" Répondre aux besoins de santé et attirer les jeunes confrères vers la médecine libérale sont la clé de voûte de notre engagement d'élus de l'URPS, représentant l'ensemble des médecins libéraux des Pays-de-la-Loire. C'est pourquoi le pacte territoire-santé du gouvernement, destiné à « lutter contre les déserts médicaux », rendu public le 13 décembre dernier, appelait de notre part une réaction. Ces 12 engagements, dont certains nous paraissent hautement critiquables tandis que d'autres vont dans le bon sens, relèvent tous, au fond, de l'art de savoir travailler ensemble, d'un « qui fait quoi » où public et privé, individus et réseaux, apprendront à dessiner de nouveaux modèles au service des patients.

Cela ne va pas toujours sans heurts. Des médecins libéraux entreprenants, ont ouvert des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles mais se trouvent contrariés par l'incompréhension de certains élus locaux. Il convient de lever les malentendus, ce qui sera l'un des objectifs de la prochaine journée régionale des pôles et maisons de santé.

Cela n'ira pas non plus sans remettre en cause certaines idées reçues, comme le fait si bien Rémy Fromentin dans son Eclairage, consacré à la démographie médicale.

Ce principe du « qui fait quoi et comment le faire ? » guide notre action à votre service et à celui des patients. S'il fallait, d'une phrase, exprimer la valeur ajoutée de notre Union ce serait sans doute l'affirmation de notre engagement à défendre et promouvoir une offre de soins au service de tous, dans laquelle les libéraux, aujourd'hui et demain, doivent prendre une part prépondérante pour en assurer la proximité et la performance. Un 13e engagement pour un nouveau pacte territoire-santé en 2013 ? "

Dr Patrick Gasser,
Président de l'URPS Médecins Libéraux Pays-de-la-Loire

9e Rencontres de la Baule

Innovations et choc des générations

Consacrées à l'économie de la santé, les Rencontres de la Baule ont confirmé la place des Médecins Libéraux des Pays de la Loire dans le débat national sur l'économie de la santé. Cette année, les Rencontres se dérouleront les 18 et 19 octobre 2013, avec pour thème : « Innovations et choc des générations »

Réservez votre date et inscrivez-vous dès maintenant sur :
www.urps-ml-paysdelaloire.fr.

ZOOM SUR...

Nouveau site web

des Médecins Libéraux des Pays de la Loire
www.urps-ml-paysdelaloire.fr
Cette adresse web est faite pour vous :
visite guidée du nouveau site de l'URPS
page 3

GROS PLAN

Pôles et Maisons de santé : projets partagés pour renouveler l'exercice libéral.

Comment se portent les pôles et maisons de santé ? Une journée d'échanges concrets appuyée sur l'expérience acquise, mais aussi le devoir de dénoncer les politiques à courte vue.
Avec les témoignages des Drs Duquesnel, Joubert et Mallard.
pages 4 & 5

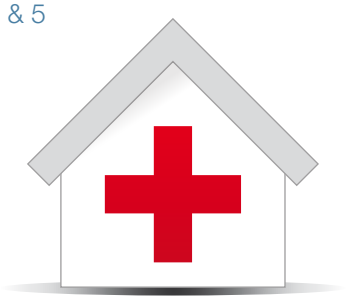

L'éducation thérapeutique, investissement d'avenir

L'éducation thérapeutique (ETP) est reconnue comme un mode de prise en charge adapté pour aider les patients atteints d'une pathologie chronique à acquérir ou maintenir les compétences nécessaires à comprendre et gérer au mieux leur maladie. *" Nous sommes persuadés qu'elle fait baisser le coût de prise en charge globale de la pathologie, donc qu'il s'agit d'un investissement d'avenir "*, souligne le Dr Patrick Gasser, Président de l'URPS. Pourtant, seuls 20 % de l'offre se réalisent en libéral. L'Union a donc souhaité identifier les facteurs bloquants. Elle a mené des entretiens dans quatre Maisons de Santé Pluriprofessionnelles. Au bilan, elle pointe des freins d'ordre organisationnel et économique : difficulté de coordination des acteurs, manque de visibilité des ressources et des programmes existants. Les lacunes pédagogiques, la problématique du recrutement des patients font le reste. Enfin, le modèle économique proposé dans le cadre des nouveaux modes de rémunération est jugé insuffisant et inadapté au regard des besoins observés. Cette étude a été présentée au comité régional ETP ainsi que dans un congrès de santé publique, le 21 mars à Nancy (www.emois.org).

La question de la coordination et de la formation des professionnels de santé libéraux apparaissent comme des enjeux cruciaux afin de proposer un modèle novateur pour le libéral. L'approche de l'éducation thérapeutique mérite d'être repensée sur le fond, tout comme la place des acteurs de proximité. L'Union estime qu'il est indispensable de conforter la place du médecin traitant dans les programmes, à minima pour le recrutement des patients cibles et le suivi du patient.

Le poster à télécharger sur :
www.urps-ml-paysdelaloire.fr.

Panel Médecine Générale Pays de la Loire

Les emplois du temps des médecins généralistes

Les généralistes ont une durée de travail élevée, en moyenne 57 heures par semaine. Mais 10 % déclarent atteindre ou dépasser 71 heures. 57 % souhaitent travailler moins. Ils passent 9 demi-journées en consultations et visites, seulement un quart se consacre exclusivement à sa patientèle. Les autres tâches sont la formation, la gestion du cabinet, l'encadrement de stagiaires... 26 % assurent eux-mêmes leur secrétariat, 31 % leur comptabilité, et jusqu'à 9 % entretiennent eux-mêmes les sols de leurs locaux. 63 % participent aux gardes dans le cadre de la permanence des soins.

Réf. : Panel en médecine générale 2010-2012 Pays de la Loire, novembre 2012 / 2

Les médecins généralistes face à la maladie rénale chronique

Les généralistes jouent un rôle central dans le dépistage et la prise en charge précoce de la maladie rénale chronique, qui touche environ un adulte sur dix, notamment les personnes atteintes de diabète ou d'hypertension artérielle. 83 % jugent satisfaisante la collaboration avec les médecins néphrologues et seulement 54 % avec les centres de dialyse.

Le Panel Pays de la Loire est porté par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et l'URPS Médecins Libéraux. Il est mis en œuvre en partenariat avec la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère chargé de la santé), et les ORS et URPS-ml des deux autres régions concernées. Son financement est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Drees.

Réf. : Panel en médecine générale 2010-2012 Pays de la Loire, décembre 2012 / 3

Prochaines études :

- Spécificités en cabinet de groupe
- Le généraliste face au risque suicidaire
- Le généraliste face à la dépression

Enquêtes à télécharger sur :
www.santepaysdelaloire.com
et www.urps-ml-paysdelaloire.fr

Nouveau : Pour rapprocher les analyses statistiques du panel avec la réalité de l'exercice de terrain, l'Union met en place un comité de lecture pour les enquêtes. Notre comité de lecture est actuellement composé des Drs Lequeux (44), Charrier (72), Duquesnel (53), Fraslin (44), Lugand (85), Alemany (72).
Si vous souhaitez participer à la relecture de nos études panel, merci de nous contacter au secrétariat de l'Union.

A propos de l'URPS Médecins Libéraux des Pays de la Loire

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux des Pays de la Loire est une association de Loi 1901. Elle représente l'ensemble des 5 800 médecins libéraux exerçant en ville ou en établissements de soin. Elle a succédé à l'URML. Son Assemblée comprend 60 membres élus pour cinq ans, par tous médecins libéraux en exercice dans la région. L'URPS-ML participe à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS). Elle est l'interlocuteur privilégié de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur toutes les questions qui impliquent la médecine libérale dans notre région. L'URPS est aussi un laboratoire d'idées au service des médecins libéraux. Sa priorité : étudier l'évolution de l'entreprise médicale libérale et son interaction avec l'environnement extérieur.

www.urps-ml-paysdelaloire.fr, tout nouveau, tout utile (et tout beau)

Nouveau site web pour l'URPS.
Lifting complet pour un design professionnel épuré, ce qui ne serait rien s'il ne vous apportait pas de nouvelles ressources d'information et d'échanges.
Visite guidée.

1 Ergonomie et sens pratique
Vous offrir une navigation facilitée et plus intuitive : c'est le sens du design épuré qui sépare nettement les espaces documentaires, l'actualité et les infos-services. Les liens sont placés en évidence, de même que l'accès à notre newsletter...
A propos, vous êtes-vous abonné ?

2 L'URPS-ML
Nées en 2010, les URPS ont bien conscience de la nécessité de se faire mieux connaître. Dans cette rubrique, vous retrouverez certes nos statuts, mais surtout vous ferez connaissance avec les confrères qui vous représentent.

3 L'exercice professionnel
De l'installation à la cessation d'activité, retrouvez les informations utiles à votre exercice libéral.

4 Le programme des études et actions
Consultez la liste des projets de l'URPS.
Ce sont aussi les vôtres. Ils font de votre URPS un laboratoire d'idées au service des médecins libéraux.

5 Publications
Vous avez accès dans cette rubrique à l'ensemble des publications, actuelles ou archivées.

6 Actualité
Accédez à l'info professionnelle et aux prises de position de l'URPS.

7 Agenda
Le calendrier des réunions qui peuvent vous concerner ou vous intéresser, en région Pays-de-la-Loire.

8 Contact
Indispensable ! Pour nous joindre, nous interroger, réagir par téléphone, e-mail ou in situ.

Visitez notre site sans plus attendre et dites-nous ce qui pourrait encore l'améliorer : www.urps-ml-paysdelaloire.fr.

AGENDA

- **Réunions départementales d'information 2e trimestre 2013**
  Projets de Pôles et maisons de santé libéraux : mode d'emploi
  Réunions organisées par l'URPS-ML et en collaboration avec l'APMSL, des Pays de la Loire.
  Monter son projet : comment s'y prendre, quelles démarches suivre. Informations et méthodes.
  - **Loire Atlantique**
    mercredi 15 mai 2013 à 20h
    URPS - ML des Pays de la Loire,
    13, rue de la Loire, Parc de la Gibraye,
    Bât C2, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
  - **Vendée**
    mercredi 22 mai 2013 à 20h
    Hôtel Mercure Centre - 117, bd Aristide Briand, 85000 La Roche-sur-Yon
  - **Maine et Loire**
    mercredi 29 mai 2013 à 20h
    Hôtel Mercure Angers Lac de Maine
    2, allée du Grand Launay, 49000 Angers
  - **Sarthe**
    mercredi 12 juin 2013 à 20h
    Hôtel Green 7 - 447, avenue Georges Durand, 72100 Le Mans
  - **Mayenne**
    jeudi 20 juin 2013 à 20h
    Conseil de l'Ordre des médecins
    Technopolis IV, Bat J, Rue Louis de Broglie, 53810 Change-les-Laval

  Inscription impérative auprès du secrétariat de l'URPS-ML
  tél. : 02 51 82 23 01 - fax : 02 51 82 23 15
  contact@urps-ml-paysdelaloire.fr

- **2e Journée des Pôles et Maisons de Santé Libéraux**
  jeudi 18 avril 2013 de 9h à 17h
  Espace Bellevue
  rue du Pont Jean Vay, 44190 Gétigné
  Journée organisée par l'APMSL Pays-de-la-Loire et l'URPS Médecins Libéraux Pays-de-la-Loire.
  Inscriptions : APMSL - PDL, 13, rue de la Loire, Bât C2, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
  tél.: 02 51 82 44 51
  apmsl.pdl@gmail.com

- **Soirée régionale des Présidents de CME de l'hospitalisation privée**
  jeudi 23 mai à 20h
  à l'URPS
  cecile.salomon@urps-ml-paysdelaloire.fr

- **Rencontre interrégionale URPS Médecins Libéraux / Haute Autorité de Santé**
  mercredi 5 juin 2013
  Centre de Communication de l'Ouest
  Tour Bretagne, Nantes
  Nombre de places limité.
  Inscriptions : URPS-ML
  tél.: 02 51 82 23 01 - fax : 02 51 82 23 15
  contact@urps-ml-paysdelaloire.fr

- **Rencontres Economie de santé de La Baule**
  18 et 19 octobre 2013
  Innovations et choc des générations.
  Inscriptions dès maintenant sur :
  www.urps-ml-paysdelaloire.fr

2e JOURNÉE RÉGIONALE DES PÔLES ET MAISONS DE SANT

Un projet de santé partagé pour renouveler l'exercice libéral

Comment se portent les pôles et maisons de santé en libéral ? Une journée d'échanges concrets appuyée sur l'expérience acquise, avec aussi la nécessité de mieux dialoguer avec des élus parfois mal informés.

" Comment éviter le divorce ? " Le Dr Luc Duquesnel, Secrétaire de l'URPS, résume abruptement le sujet de la première table ronde d'une journée consacrée au développement des pôles et maisons de santé, le 18 avril à Gétigné (44). Divorce ? Entre les maires et les médecins libéraux, lorsque les premiers, par esprit de clocher, entravent les initiatives libérales de regroupement, qui par des recrutements de médecins dans d'autres pays européens, qui en ouvrant des centres de santé où les médecins sont salariés.
" Les maisons de santé libérales pluridisciplinaires correspondent à un besoin, précise Luc Duquesnel.
" Et comme les élus locaux craignent de voir les aides publiques se tarir d'année en année, ils veulent aller vite et conjurer une désertification médicale dont rien ne dit qu'elle aura lieu ! Alors que nous, médecins et professionnels de santé, avons surtout besoin de construire un projet de santé et des parcours de soins, nos édiles veulent très vite construire des murs. Ce n'est pas le même rythme. Au bilan, on voit des professionnels sommés de s'engager pour plusieurs années alors qu'ils n'ont pas encore finalisé leur projet de santé territorial et leur projet professionnel."

Dr Luc Duquesnel
Secrétaire de l'URPS

Cette 2e Journée Régionale des Pôles et Maisons de Santé Libéraux devrait donc voir l'URPS affirmer une position forte. Pour autant, elle a d'abord été conçue, avec l'APMSL Pays de la Loire pour partager les expériences, écouter des experts et construire une vision d'avenir.

" Les besoins organisationnels sont réels, notamment en coordination et management, ce qui laisse poindre de nouvelles fonctions, sinon de nouveaux métiers. Certains sites fonctionnent avec plus de 30 professionnels de santé, 60 pour le plus gros en Pays-de-la-Loire ", souligne Anne-Sophie Le Bonniec, Chargée de mission à l'URPS. Des médecins libéraux se sont eux-mêmes formés, dans les locaux de l'URPS, auprès d'un cabinet de conseil spécialisé dans le management des organisations sanitaires. Délégation de fonctions supports, mutualisation de compétences entre plusieurs sites : les réponses sont variables selon les spécificités des sites. Pour les plus grandes structures, le choix pragmatique se tourne résolument vers la recherche de compétences extérieures afin d'optimiser le temps médical mais aussi la qualité et la sécurité des soins offerts aux patients. Il n'existe pas de solution unique, mais des modèles à inventer. Le mieux est encore de les inventer ensemble.

2e Journée régionale des pôles et maisons de santé libéraux

Renouveler l'exercice libéral : le projet de santé partagé
Expérience, expertises et vision d'avenir

Journée organisée par l'APMSL Pays-de-la-Loire et l'URPS Médecins Libéraux Pays-de-la-Loire.
JEUDI 18 AVRIL 2013, de 9 h à 17h, Espace Bellevue, Rue du Pont Jean Vay, 44190 Gétigné
PROGRAMME : actualité des pôles et maisons de santé pluridisciplinaires, vision territoriale, éducation thérapeutique de proximité, prévention...

Programme complet sur www.urps-ml-paysdelaloire.fr.

LES CENTRES DE SANTÉ DÉSTRUCTURENT LE TISSU MÉDICAL

" Au moment où le pacte territoire-santé du gouvernement favorise ouvertement l'exercice en salariat, la réponse alternative d'organisation en pôles et maisons de santé libérales est encore plus utile," assure le Docteur William Joubert, Vice-Président de l'URPS, généraliste au Mans ; *" l'URPS depuis le début s'est organisée pour accompagner les porteurs de projet de santé volontaires. C'est d'autant plus important que dans certaines localités de la Sarthe – certains l'envisagent même pour le Mans - des centres de santé municipaux ont vu le jour qui commenceraient à déstructurer l'existant des libéraux et à produire leur effet pervers : départ de libéraux, problème de PDSA sur le territoire et absence de nouvelle installation.*
A terme, 35 heures et RTT à la clé, combien faudrait-il de médecins salariés aux communes qui ont choisi cette réponse pour remplacer les libéraux et leur amplitude de travail, quand ceux-ci partiront ? "

Dr William Joubert
Généraliste au Mans

CES MAIRES QUI S'OPPOSENT AUX MAISONS DE SANTÉ...

A cheval sur les départements du Maine-et-Loire et de la Vendée, les communes rurales de Tiffauges, La Romagne, Le Longeron et Torfou concentrent toutes les strates du millefeuille administratif français .

" Début 2012, nous avons ouvert notre maison de santé à Torfou, explique le Dr Jérôme Mallard ; quatre médecins de ces différentes communes, un dentiste, une orthophoniste et une pédicure. Les kinésithérapeutes, infirmières et même deux EHPAD sont tout proches. Nos locaux, flambant neufs. Notre Maison de Santé fonctionne parfaitement. Les patients ont suivi, le travail est transformé, nous accueillons des stagiaires et avons conscience d'avoir anticipé sur le prochain départ à la retraite d'un des nôtres. Un cinquième médecin nous a même rejoints. » Tout irait bien, si deux des maires n'avaient décidé de ne pas perdre «leur» médecin. Et de les remplacer par des confrères recrutés à grand frais hors de France, loyer pris en charge par la collectivité dans certains cas. Pour Jérôme Mallard, *« la compétence de ces confrères n'est pas à mettre en cause. Ce qui m'interpelle, c'est l'incohérence avec laquelle l'argent public est dépensé : d'un côté, les ouvertures de nos maisons de santé sont soutenues par les communautés de communes, de l'autre les maires appartenant à ces mêmes communautés recrutent des médecins ! Ici, nous n'étions pas en zone déficitaire. Si le mouvement s'amplifie, notamment en Vendée, nous serons bientôt trop nombreux…"*

La maison de santé de Torfou (49) : médecins, dentiste, orthophoniste, et pédicure.

ECLAIRAGE

Il n'y a jamais eu autant de médecins en France par **Rémy Fromentin**

Il y a 25 ans la mode était au surpeuplement médical ; l'énarchie française, depuis toujours fascinée par le modèle anglo-saxon, pensait qu'il y avait trop de médecins, trop d'hôpitaux, trop de médicaments… Voilà qu'aujourd'hui c'est l'inverse : on parle de manque, de pénurie, de « déserts médicaux ». Mais la caractéristique de la période actuelle est qu'on n'entend pas les experts, peu les patients. On entend beaucoup et surtout le grondement des élus locaux. Mais a-t-on une idée à peu près exacte de la situation ?

Selon les chiffres de l'Atlas de la démographie médicale au 1er janvier 2011 (Conseil national de l'Ordre des Médecins 2011), il n'y a jamais eu autant de médecins en France. Alors, pourquoi cette psychose « sahélienne » ? La densité de la Picardie, considérée comme la plus basse, n'est jamais que celle de l'Angleterre. Le nombre de médecins, dont la progression est continue depuis 1970, est au 1er janvier 2011 de 216 145 actifs.

Alors on nous rétorque qu'il s'agit d'une question de mauvaise répartition. Il y aurait à la fois une concentration spatiale (tous les médecins choisiraient la ville) et une concentration structurelle (la plupart bouderait la médecine générale et les généralistes ne le deviendraient que par défaut).

Il est alors difficilement compréhensible que l'étude publiée par la très sérieuse DREES (n° 766, juin 2011) ait si peu frappé l'opinion (en particulier celle des politiques), car 95% des Français sont à moins de 15 mn d'un généraliste. Mieux : les distances moyennes (calculées en minutes) auraient diminué depuis 20 ans.

L'attitude des élus des collectivités locales est cependant compréhensible : la plupart des 31 000 communes rurales (versus 4500 communes urbaines) sont les victimes du fiasco de la politique d'aménagement du territoire française qui a sacrifié la proximité au profit des capitales régionales qu'on a voulu aussi fortes que les capitales régionales européennes.

Dans ce nouveau paysage géopolitique, le médecin apparaît comme la dernière perche à laquelle s'agrippent les élus. Après la fermeture des bureaux de poste, des brigades de gendarmerie, des tribunaux locaux, des casernes… des épiceries et des bureaux de tabac, il ne reste que les cabinets de médecins susceptibles d'éviter l'agonie des villages.

Pourtant comme l'écrivait Michel Legmann, Président de l'Ordre National des Médecins en 2012 :

" En zone rurale, vous n'installerez pas un cabinet médical dans un champ de betteraves, au milieu de quelques fermes isolées."

Propos extraits de l'intervention de Rémy Fromentin lors des 8e Rencontres de La Baule, les 14 et 15 septembre 2012.

Expert en politique de santé, Rémy Fromentin sera l'animateur de la 2e Journée Régionale des Pôles et Maisons de Santé Libéraux, organisée par l'APMSL Pays-de-la-Loire et l'URPS Médecins Libéraux Pays-de-la-Loire à Gétigné le 18 avril 2013.

Rémy Fromentin

CME : rendez-vous en Pays de la Loire

La Conférence Régionale des Présidents de Conférences Médicales d'Etablissement de l'Hospitalisation Privée organise sa prochaine réunion annuelle le 23 mai 2013. Cette soirée abordera les nouvelles responsabilités des présidents de CME, notamment face aux enjeux de qualité et de gestion des risques. Elle bénéficiera de la présence du Dr Jean-Luc Baron (Montpellier), Président national des CME, ainsi que de la participation d'un responsable de l'ARS.

Médecin vasculaire à Angers, le Dr Jean Halligon, aujourd'hui Président régional, a fondé cette association en 1997 et l'a dirigée pendant dix ans au plan national : *" Notre objectif est d'informer les présidents de CME des conséquences pour eux de la législation : la loi HPST, les schémas régionaux d'organisation des soins... Nous voulons aussi les sensibiliser sur les évolutions relatives aux enjeux de pertinence des soins tels que les définit la Haute Autorité de Santé. Notre association a également pour vocation de former les présidents ou futurs présidents à leur rôle, et de leur faire partager entre eux leurs expériences, leurs difficultés, les solutions qu'ils ont pu y apporter. "*

Dr Jean Halligon
Président régional de la Conférence

L'URPS se montre un partenaire particulièrement actif de cette association, lui accordant un temps partiel de chargé de mission, un hébergement internet et facilitant sa représentation au sein des commissions de l'ARS.

+ d'infos sur :
www.urps-ml-paysdelaloire.fr/CRPCMEHP

La télémédecine manque de netteté

Trop d'attente pour accéder à des consultations de spécialistes ? A l'heure des messageries électroniques et des appareils photo incorporés à chaque téléphone portable, quoi de plus simple en apparence, pour un généraliste, que demander l'avis d'un confrère spécialiste sur la base d'une photo ou d'une radio ?

" La télémédecine paraît simple, le gouvernement l'encourage (engagement n°7 du Pacte Santé Territoire), mais sa concrétisation se révèle complexe ", explique le **Dr Laurent Pons**, généraliste à Saint-Nazaire, Secrétaire adjoint de l'URPS. *"La sécurisation des échanges est contraignante, avec notamment une obligation de déposer les images sur une plateforme dédiée autour de laquelle est réalisée la sécurisation par CPS et codes de cryptages. Nous ne pouvons pas envoyer uniquement une image par simple e-mail. La sécurisation obligatoire liée à la télémédecine aura un impact sur le financement. Il faut aussi anticiper sur la demande de manière à ce que les spécialistes ne se trouvent pas dépassés par un afflux de sollicitations."*

L'URPS a réuni une commission Télémédecine avec pour objectif d'identifier des projets de médecine à distance en secteur libéral. Pour le **Dr Gasser**, Président de l'Union : *"la télémédecine sera un des leviers pour repenser les organisations de soins libérales et les pratiques professionnelles car il existe un problème d'accessibilité à certaines spécialités de second recours sur certains territoires. La télémédecine foraine, en unité mobile, doit être encadrée. L'enjeu est évidemment celui de la responsabilité médicale. Enfin l'arrêté du 20 octobre 2010 reconnaît la tarification de cette activité mais le modèle est à inventer... puis à faire reconnaitre par la HAS et l'assurance maladie."*

Dr Laurent Pons

Vous avez un projet de télémédecine ? Contactez-nous au :
02 51 82 44 51 ou à : anne-sophie.lebonniec@urps-ml-paysdelaloire.fr.

TÉLÉDERMATOLOGIE EN SUD-VENDÉE

Dermatologue en Sud-Vendée, le **Dr Jacques Legroux** considère que la télédermatologie peut permettre de confirmer un diagnostic auprès d'un collègue, sans faire de traitement : *" Sur notre territoire, se pose un problème d'accès aux soins dermatologiques. Une première expérience, spontanée, montre que nous pouvons donner la priorité aux cas les plus urgents et aider nos confrères généralistes dans toutes les pathologies qui leur posent problème et qui restent de premier recours. Mais il faut définir un encadrement, bien situer les problèmes de responsabilité et de perte de chances, aborder aussi les questions de coût. Pourquoi ceux qui donneraient de leur temps et investiraient en matériel ne recevraient-ils pas d'aide, alors qu'ils contribueront à résoudre les difficultés d'accès aux soins ? ".*

Dr Jacques Legroux
Dermatologue,
Renforcer la complémentarité entre premier et second recours

Anesthésistes-réanimateurs : l'ARS ouvre le dossier

A l'image des réflexions lancées avec les radiologues et les pédiatres, l'ARS a réuni un groupe de travail sur la démographie médicale en anesthésie-réanimation, ouvrant ainsi un dossier face à un besoin réel. Une première réunion s'est tenue le 12 février 2013, en présence des représentants du monde hospitalier public et privé, et de l'URPS Médecins Libéraux. Des données démographiques ainsi que les résultats d'une étude sur les attentes des internes ont été présentées, suivies d'un large tour de table sur les besoins de recrutement et les différences d'attractivité entre établissements publics et privés.

REMPLACEMENTS

Vos remplaçants se trouvent sur www.rempla-paysdelaloire.org

« Médecin spécialiste en ORL (Laval, département 53) cherche un médecin collaborateur... » « Médecin généraliste (proche de Nantes, département 44) cherche un remplacant du... » Trouver un remplaçant va devenir plus simple grâce au site Rempla-Pays-de-la-Loire, service innovant offert par l'URPS. Le site web met relation les médecins libéraux installés et remplaçants, généralistes ou spécialistes. Il offre des liens vers les autres régions de France ainsi que des outils pratiques, comme un système de recherche par critères, un tableau de bord personnalisé où noter les périodes de remplacement, la création d'un contrat de remplacement en ligne. Le système permet de sécuriser les données personnelles. Ce site fonctionne sur le modèle éprouvé, créé à l'initiative de nos confrères de l'URPS Bourgogne, Normandie, Centre, Picardie. Il remplace avantageusement le site de l'association ARRNICCA. Pour son lancement, l'Union a contacté les Ordres de médecins et les associations de remplaçants. Un fascicule explicatif est en cours d'élaboration. Des réunions d'informations vous seront proposées.

Groupe de travail : Dr De Grossouvre (Maine-et-Loire), Dr Terrien (Loire Atlantique), Dr Lugand (Vendée), Dr Duquesnel (Mayenne).

www.rempla-paysdelaloire.org

FISCALITE

PDS : l'exonération des charges sociales disparaît

L'Etat vient de supprimer l'exonération de charges sociales dont bénéficiaient les médecins généralistes qui effectuaient leurs gardes dans des zones déficitaires (zones fragiles depuis 2012). Jusqu'ici, ils pouvaient bénéficier d'une exonération de l'impôt sur le revenu pour les rémunérations de la permanence de soins, sous certaines réserves, ainsi que d'une exonération des charges sociales. L'article 37 de la LFSS 2012 et le décret n° 2012-1485 du 27-12-2012 ne remettent pas en cause l'exonération de l'impôt sur le revenu mais seulement les charges sociales. Pour calculer l'assiette de votre imposition pour les charges sociales (URSSAF, CARMF) vous devrez ajouter à vos bénéfices les rémunérations de la permanence de soins exonérées de l'impôt sur le revenu. Cette mesure s'applique pour les revenus de la permanence de soins perçus à partir du 1er janvier 2012.

RESEAUX

Respecticœur : les libéraux, variable d'ajustement

Respecticœur Nantes, réseau de prise en charge et traitement de l'insuffisance cardiaque qui fonctionnait de manière dynamique depuis huit ans, notamment avec le concours de trois cents généralistes de la région nantaise, vient de prendre la décision arbitraire de supprimer l'indemnisation de suivi annuel accordée aux généralistes. Tout en plaidant les restrictions budgétaires, le conseil d'administration de Respecticœur fait le choix de maintenir un recrutement. L'URPS dénonce cette mesure qui coupe le réseau de son objectif initial alors que la mission des généralistes à temps partiel ne change en rien. Comment ne pas comprendre nos confrères qui, découvrant que les libéraux servent de variable d'ajustement budgétaire, choisiraient de s'en désengager ?

Dr Jean-Gérald Bertet
médecin généraliste

COMMISSION INTER-URPS

Et si la solution était l'entreprise libérale ?

" L'entreprise libérale, c'est une vision transversale de notre mission de médecin libéral, qui est de répondre aux besoins de la population et d'attirer nos jeunes confrères vers ce mode d'exercice irremplaçable." Pour le Président de l'URPS, le Dr Patrick Gasser, la commission nationale qu'il anime, interne aux URPS de onze régions de France, construit pour les médecins de demain.

De ce travail, les URPS attendent une réflexion sur l'économie de cabinet, le cadre juridique dans lequel exerce le médecin libéral et notamment la notion d'acte, que bouleverse la contractualisation avec d'autres acteurs (ARS, Régions, mutuelles...).

" Le modèle existant est à bout de souffle. Où trouver les exemples qui préfigurent les modèles futurs ? Nous devons nous inspirer de celui des radiologues. En Languedoc-Roussillon, MIS (Montpellier Institut du Sein) est très intéressant, de même que celui des cardiologues dans le Vaucluse. Nous sommes à la recherche d'un modèle pérenne ", ajoute Patrick Gasser, persuadé que la valeur « entreprise » contribuera à forger l'avenir : *" Avec sa connotation financière, le terme entreprise a mauvaise presse en France, c'est ainsi. Pourtant, penser l'entreprise libérale, chercher les meilleures solutions de gestion, c'est donner une boîte à outils très concrète au médecin et aux autres professionnels de santé, au patient et au régulateur ".*

POSITION

Pacte territoire-santé : à chacun sa mission

Le pacte territoire-santé, présenté par Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales et de la Santé en décembre dernier, contient douze engagements dont l'opinion aura surtout retenu la proposition d'aide financière en échange d'une installation dans un « désert médical » (engagement n°3) et « l'accès aux soins urgents en moins de 30 mn » (engagement n°9), promis à tout Français comme autrefois la poule au pot d'Henri IV. Ce dernier a peu d'impact dans notre région, mais comment être contre ?

Comment ne pas approuver non plus la première des douze mesures, qui propose « un stage en médecine générale pour 100% des étudiants » ? Nous en sommes tellement convaincus qu'on voit mal pourquoi limiter cette offre aux médecins généralistes. Il ne manque pas, parmi les spécialistes, de médecins de proximité qui partageront avec les étudiants la connaissance concrète de ce que sera, pour beaucoup sinon la majorité, leur métier de demain : celui de médecin libéral. En retour, les stagiaires, par leur questionnement, nous rendent au centuple ce que nous leur apportons.

Mais (re)venons à l'engagement n°3. Ces jeunes, le Pacte voudrait leur apporter une garantie financière de revenu pendant deux ans en contrepartie d'une installation dans une zone en voie de démédicalisation. Cette aide apparaît dérisoire et relève surtout de l'effet d'annonce. Les « déserts médicaux » ne présentent guère d'intérêt s'il s'agit de déserts... au sens propre. Si l'on parle en revanche de zones où la population ne trouve plus assez de médecins, soyons sûrs que nos jeunes confrères n'y rencontreront aucun problème financier.

Les autres mesures rejoignent souvent nos propres préoccupations, comme la télémédecine, les coopérations interprofessionnelles et tout ce qui concourt à travailler en réseau afin d'utiliser au mieux les compétences de chacun, public ou privé. A cet égard, l'URPS dénonce les engagements du pacte qui voudraient amener le monde hospitalier à empiéter sur les structures ambulatoires. A chacun sa mission. Et veillons à ne pas menacer de désorganiser un système où les patients ont déjà tendance à s'égarer. Quant aux centres de santé, l'URPS rappelle son souhait de publication de l'évaluation du modèle économique. Rappelons que dans le département des Bouches-du-Rhône, onze centres de santé se sont trouvés en cessation de paiement. Là encore, il est important de rappeler qu'une offre libérale existe dans les zones fragiles comme dans les zones urbaines sensibles, et qu'en Pays-de-la-Loire ce tissu demeure solide.

Le Bureau de l'URPS Médecins Libéraux

Les 12 engagements du pacte territoire-santé

Décembre 2012

Changer la formation et faciliter l'installation des jeunes médecins

Engagement 1 - Un stage en médecine générale pour 100% des étudiants.
Engagement 2 - 1500 bourses d'engagement de service public d'ici 2017.
Engagement 3 - 200 praticiens territoriaux de médecine générale dès 2013.
Engagement 4 - Un « référent-installation » unique dans chaque région.

Transformer les conditions d'exercice des professionnels de santé

Engagement 5 - Développer le travail en équipe.
Engagement 6 - Rapprocher les maisons de santé des universités.
Engagement 7 - Développer la télémédecine.
Engagement 8 - Accélérer les transferts de compétences.

Investir dans les territoires isolés

Engagement 9 - Garantir un accès aux soins urgents en moins de 30 minutes d'ici 2015.
Engagement 10 - Permettre aux professionnels hospitaliers et salariés d'appuyer les structures ambulatoires.
Engagement 11 - Adapter les hôpitaux de proximité et responsabiliser les centres hospitaliers de niveau régional à l'égard de leur territoire.
Engagement 12 - Conforter les centres de santé.

Le journal de l'URPS Médecins Libéraux Pays-de-la-Loire
N°1/2013 – Avril 2013 – Paraît trois fois par an
URPS, Parc de la Gibraye - 13 rue de la Loire - Bât. C2 - 44 230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
Tél. 02 51 82 23 01 Fax 02 51 82 23 15 - Courriel contact@urps-ml-paysdelaloire.fr - www.urps-ml-paysdelaloire.fr
Directeur de la Publication Dr Patrick Gasser
Rédaction : URPS, Intelligible
Maquette, PAO : Naturine
Impression : IDMM
Distribution La Poste - Tirage 7000 exemplaires - Dépôt légal avril 2013 - ISSN 2106-8232

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX PAYS DE LA LOIRE